



UTS
ePRESS

PORTAL Journal of
Multidisciplinary
International Studies

Vol. 14, No. 2
September 2017

Communities Acting for
Sustainability in the Pacific
Special Issue, guest edited by
Anu Bissoonauth and Rowena
Ward.



© 2017 by the author(s). This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), allowing third parties to copy and redistribute the material in any medium or format and to remix, transform, and build upon the material for any purpose, even commercially, provided the original work is properly cited and states its license.

Citation: Pascual, F. C. 2017. The Penal Colony Museum in New Caledonia and its Identity Constructions / Le Musée du bagne en Nouvelle-Calédonie et ses constructions identitaires. *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, 14:2, 27-39. <http://dx.doi.org/10.5130/portal.v14i2.5335>

ISSN 1449-2490 | Published
by UTS ePRESS | <http://portal.epress.lib.uts.edu.au>

RESEARCH ARTICLE

The Penal Colony Museum in New Caledonia and its Identity Constructions / Le Musée du bagne en Nouvelle-Calédonie et ses constructions identitaires

Fanny Cécile Pascual

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

Corresponding author: Senior Lecturer Fanny Cécile Pascual, Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), Nouméa, Nouvelle-Calédonie. fanny.pascual@univ-nc.nc

DOI: <http://dx.doi.org/10.5130/portal.v14i2.5335>

Article History: Received 02/01/2017; Revised 02/05/2017; Accepted 22/05/2017; Published 05/10/2017

Abstract

In the South Pacific, New Caledonia and Australia were penal colonies during the 19th century. Analysing the discourse surrounding two museums based on these convict periods (Hyde Park Barracks in Sydney and the project for a museum in Noumea), will shed light on the difficulties of facing this violent past. Even if these two countries and their histories are different, they have a common aim to accept this part of their genealogies. After having been taboo, having criminal ancestors is now a pride; exile is no more seen as an expulsion from the English or French motherland, but has become a pioneer adventure. Suppressing some aspects of this colonisation and downplaying the participation or the interactions of convicts or *bagnards* with other communities helps to build this memory. We must also keep in mind that museums have a political role. In New Caledonia, it is obvious that the self-determination process between 2014 and 2018 has influenced the project of the museum in Nouville: having a convict in the family will prove your belonging to the land and could justify voting rights for the 2018 referendum. These museums accordingly do not only deal with history, but influence the future.

Résumé

Au XIX^{ème} siècle, la Nouvelle-Calédonie et l'Australie étaient des colonies pénitentiaires dans le Pacifique Sud. L'analyse du discours muséal des deux musées (Hyde Park Barracks à

Sydney et le projet pour un musée du bagne à Nouméa) se base sur la période pénitentiaire pour mettre en lumière les difficultés que l'on peut avoir à affronter son passé de violence. Même si ces deux pays ont une histoire différente, le but commun est d'accepter cette partie de leur généalogie. Après avoir été tabou, avoir des ancêtres criminels est maintenant une source de fierté; l'exil n'est plus considéré comme une expulsion de la patrie britannique ou française, mais plutôt comme une aventure de pionniers. Ceci entraîne un déni d'autres aspects de la colonisation et réduit la participation ou les interactions entre communautés dans la construction de l'histoire mémorielle. Nous devons également garder à l'esprit que les musées jouent un rôle politique. En Nouvelle-Calédonie, il est évident que le processus d'autodétermination prévu entre 2014-2018 a influencé le projet du musée à Nouville. Un bagnard dans la famille prouvera votre ancrage dans cette terre et pourrait justifier votre droit de vote dans le référendum. Ces musées n'évoquent pas seulement l'histoire mais préparent aussi l'avenir.

Keywords

Museums; convicts; South Pacific; New Caledonia; penal colonies; identity; museo-history

Now we are ready to face the truth about our past, to acknowledge that the coming of the British was the occasion of three evils: the violence against the original inhabitants of the country, the Aborigines, the violence against the first European labour force in Australia, the convicts, and the violence done to the land itself. Recognition of these evils is the beginning of wisdom for those who want to understand the history of our ancient continent. (Manning 1988).

Les bagnes coloniaux du Pacifique sont corollaires des théories carcérales, de l'intérêt de la marine pour les colonies, de la construction de l'état-nation en Europe, de la révolution industrielle, de l'accroissement démographique et de l'indépendance des Etats-Unis (alors réservoir pour les exclus du Royaume-Uni). La Nouvelle-Calédonie et l'Australie, aux antipodes de leurs métropoles, représentaient à la fois un laboratoire social, une économie basée sur la colonisation pénale et une terre de prétendus sauvages anthropophages. L'Australie est la première colonie pénale du Pacifique de 1787 à 1868. La Nouvelle-Calédonie installe son bagne entre 1864 et 1897. Dans le Pacifique Sud, les bagnards font souche et participent au socle du peuplement de ces territoires. L'engouement pour cette histoire s'amplifie depuis quelques décennies dans ces deux pays et cela n'est pas sans lien en Nouvelle-Calédonie avec le processus d'autodétermination en cours (accords de Matignon et Nouméa, 1988-1998).¹ Comment les descendants du bagne se construisent-ils une identité sur un passé de violences? Comment réconcilie-t-on Histoire et mémoires dans un contexte français de lois mémorielles, de discours présidentiels souvent révisionnistes, et plus encore dans le cadre d'accords pour un vivre ensemble?

Le projet de musée du bagne à Nouméa (MBN) est le principal réceptacle de cette ambition. Saura-t-il lier 'vérité' historique et devoir de mémoire, pris entre les enjeux politiques voire les tentations démagogiques? S'appuyant sur les principes méthodologiques

¹ On cite comme évidence l'ouverture du musée de Bourail dans les anciens magasins du bagne en 1986, du site pénitentiaire de Cockatoo Island en 2001, du fort Térémba à La Foa classé en 1989 avec une nouvelle muséographie en 2011, documentaire *Les forçats du pacifique* diffusé en 2012; expositions *convicts* en 1999 au HPB, *Ile d'asile et Terre d'exil* au musée de Nouméa en 2005 (sur la déportation), *A convict in the family* au musée de Sydney en 2013, etc.

de muséohistoire (Louvier 2012), l'analyse de ce discours muséal, bien qu'en construction, sera comparé aux expositions australiennes de la ville de Sydney, et plus particulièrement à celles du Hyde Park Barracks (HPB). Ce bâtiment est le premier dortoir de *convicts* en Australie construit en 1819. A partir de 1848, les *convicts* restants sont transférés sur l'île de Cockatoo,² dans la baie de Sydney, et le HPB accueillera successivement immigrantes, infirmes, orphelins de la grande famine irlandaise puis les services judiciaires et administratifs. Ce bâtiment devient patrimoine local en 1981, un musée de site en 1990, patrimoine national en 2007, puis mondial via l'UNESCO en 2010.³

En Nouvelle-Calédonie, le musée du bagne est installé depuis 1996 dans l'ancienne boulangerie pénitentiaire. Ce n'est pas le premier bâtiment pénitentiaire patrimonialisé en Nouvelle-Calédonie mais le premier bâtiment en dur du bagne de Nouville, construit en 1868 (soit 20 ans après le départ des *convicts* du HPB). Après la fermeture définitive du bagne, l'ex-boulangerie sert d'épicerie dans les années 30, puis d'atelier de formation professionnelle. La province Sud la rachète en 1988 avec l'intention d'en faire un musée du bagne. Il est classé au patrimoine provincial l'année d'après. L'Association Témoignage d'un Passé concrétise ce projet en 1996 mais le musée ne prend pas l'envergure voulue par les autorités. Sa rénovation en 2011–2014 le transforme en 'musée introductif' du nouvel itinéraire du bagne soutenu fortement par les collectivités (Province Sud 2012b:12)⁴. Toute une équipe composée d'experts scientifiques, de muséographes et de membres d'institutions publiques élaborent le projet scientifique et culturel (PSC). Mais l'inauguration initialement prévue en 2014 a été reportée et le projet aujourd'hui peine à mobiliser des soutiens politiques. Le PSC, dans l'attente de son application, fournit les éléments nécessaires à l'analyse.

Victime ou coupable de la colonisation pénale

Processus de victimisation

L'enjeu est d'importance en Nouvelle-Calédonie. La reconnaissance des victimes de l'histoire a été le point de rupture et de réconciliation des deux camps en opposition, indépendantistes et loyalistes. Alors que les affrontements physiques s'intensifient en Nouvelle-Calédonie, en 1983, les discussions organisées à Nainville-les-Roches entre les différents partis achoppent sur la définition des victimes de l'histoire. Les indépendantistes revendiquent ce statut lié en tant que peuple colonisé; les loyalistes quittent la table des négociations se sentant relégués au rang de coupables. Après une période de heurts violents dans les années 80, deux accords sont successivement signés en 1988 (accords de Matignon) et 1998 (Accord de Nouméa). Le préambule de l'Accord de Nouméa concentre l'esprit de cette réconciliation: 'Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun.' Il revisite l'histoire en accordant notamment le statut de victimes aux bagnards: 'Des hommes et des femmes sont venus en grand nombre, aux xix^e et xx^e siècles, ... contre leur gré' (Préambule Accord de Nouméa 1998). Désormais s'il devait y avoir un coupable, ce serait cette métropole colonisatrice et répressive, mettant sur un même destin de victimes, peuples premiers et colons pénaux.

2 Le site débute sa restauration en 2001, ouvre au public en 2007, et devient patrimoine mondial en 2010. La visite présente les bâtiments mais ne donne aucune information sur la vie des *convicts*.

3 La première proposition de musée dans le site date de 1935 (Peterson 2006: 10). Il est 'branch of Sydney's Museum of Applied Arts and Sciences - MAAS' dès 1984 et est transféré au *Historic Houses Trust* en 1990 (HHT 2010: 6, 17) devenu *Sydney Living Museums* en 2013.

4 Regroupant fort Teremba, les musées de Thio, Paita, et Bourail ainsi que les panneaux des bâtiments datant de la période. Attention la muséographie à l'état de projet est sujette à changement.

Cette reconnaissance se traduit dans les musées du bagne, en Australie comme en Nouvelle-Calédonie, par les listings exhaustifs, bases de données et témoignages des condamnés à disposition du visiteur. Le bagnard est le cœur du dispositif muséal alors qu'il avait été déshumanisé: tondu, rebaptisé d'un matricule dès sa condamnation, dénué de droits civiques et sa correspondance censurée.⁵ De coupable en leur temps, ils deviennent victimes aujourd'hui. Suivant cette logique politique, les musées (tant australiens que calédoniens) n'accordent aucune place aux personnes initialement lésées par le bagnard. La muséographie noie le crime/délit dans des listes qui rappellent celles des lieux de massacre (Shoah, bombardement, ...) et participent à l'inversion des rôles. Ainsi, l'ancêtre ne sera plus perçu comme un criminel mais comme un exclu. Alors qu'en 1996, le musée névoquait même pas le jugement, la rénovation propose en premier espace, une reconstitution du tribunal des Assises. L'accent est porté sur le durcissement du droit et de la politique de répression de la III^e République: en 1885, les récidivistes et les femmes peuvent être condamnés à la transportation; c'est la peine la plus lourde avant la peine de mort. L'histoire de la colonie commence alors, dans la cour d'assises, avec la sentence et non au moment du crime (réservé à la métropole). Les musées se veulent creuset de l'identité locale et non fruit d'une d'histoire complète.

Cette affirmation s'avère d'autant plus vraie lorsque l'on s'intéresse aux profils des bagnards exposés. En effet, le MBN traite peu des 8000 déportés (condamnés politiques) et relégués (récidivistes) mais se concentre sur les presque 22 000 transportés (condamnés de droit commun). Ils constituent certes, la majorité des bagnards mais surtout la base du peuplement d'origine pénale. Le projet affiche vouloir restaurer ainsi une justice envers ces condamnés dont on a encore honte dans certaines familles.⁶ En Nouvelle-Calédonie, une gradation s'installe entre les trois types de condamnés dans l'histoire mémorielle. Il est de bon ton de déclarer une ascendance de déporté dont le niveau d'instruction devient source de fierté et qui ont sacrifié leur liberté pour des idéaux, notamment pendant le soulèvement de la Commune (ici l'idéal républicain). Ces exilés politiques en semi-liberté peuvent prétendre au droit de grâce et retournent presque tous en métropole. Tous les opposants politiques ne bénéficient pas de ce statut: plus de la moitié des Kanak emprisonnés pouvaient y prétendre. Si, à l'époque, l'Etat a tout intérêt à qualifier ces sujets révoltés politiques de criminels, la colonisation reste encore un sujet fort sensible en métropole; pour preuve en février 2017 le candidat à la présidentielle Emmanuel Macron a déclenché une polémique en qualifiant la colonisation de 'crime contre l'humanité' devant la presse algérienne.

En Australie, la distinction entre bagnards n'est pas faite sur le type d'infraction, sur son passif, mais confère déjà à chaque nouvel arrivant sa future place/utilité dans la société en création. Le processus de réhabilitation est clairement enclenché ici face à l'opprobre en Nouvelle-Calédonie. Ainsi au HPB, on distingue le *gentleman convict* (équivalent des déportés instruits ayant pour chef d'accusation, désertion de l'armée, détournement de fonds ou contrefaçon), le *skill convict* (bagnard à compétences) et les autres.

5 L'espace de l'exposition *corps à corps avec l'histoire* du Musée de la Ville de Nouméa en 2011 sur le bagne s'intitulait *Corps déshumanisé: le corps du condamné*.

6 Le Journal *Le chien bleu* (2013, 183: 5) dans l'article 'L'arrière-grand-père bagnard de Frogier' (ex-député de Nouvelle-Calédonie et aujourd'hui sénateur) sous-titre 'le sénateur entretient la confusion entre déporté et transporté ... n'assumerait-il pas totalement son histoire?' Voir HPB, deuxième galerie Greenway, cartel 'Who do you think you are': 'The "stain" of convict heritage was something to be hidden rather than celebrated. The 1970s were a turning point, with changing social values and a new openness to understanding our past ... Today finding a convict in the roots of one's family tree has become a badge of honour.'

Les indigènes et le bagne

Les musées restent prudents sur les interactions entre les condamnés et les autres populations. Tout d'abord les femmes: la colonisation pénale est majoritairement masculine. Au-delà du fait que les musées ne disent rien sur les viols et violences qu'induirait ce déséquilibre démographique, les femmes restent les grandes absentes de l'histoire calédonienne. Or, le peuplement de l'archipel induit nécessairement un métissage, notamment avec les femmes Kanak. Beaucoup de familles calédoniennes découvrent depuis une trentaine d'années, via leur recherche généalogique, une filiation métissée, tue jusque-là.

Autre tabou: les autochtones. A Sydney, le HPB ne mentionne pas la théorie de *terra nullius* qui justifia la colonisation de l'Australie. Il traite de façon 'neutre' les liens avec les Aborigènes. Il axe son discours sur la construction de la ville avec des plans, les biographies de l'architecte Greenway ou encore du gouverneur visionnaire Macquarie, et l'idée du *convict* bâtisseur. Une carte interactive *présent-passé* met en lumière cette colonisation mais ne fournit aucune information sur la prise de possession de ces terres. Au MBN, le projet n'ayant pas encore été finalisé, on ne peut que s'interroger sur la l'espace *Création de la Nouvelle-Calédonie* qui remplacerait la section ancienne *Pourquoi la Nouvelle-Calédonie?* L'espace expliquera-t-il les raisons de la colonisation sur ce territoire ou de l'implantation du bagne? Y verra-t-on la vision des Mélanésiens sur la colonisation et inversement des colonisateurs sur les indigènes? Ce musée sera-t-il le réceptacle d'une communauté ou la base d'une vision croisée? Ce musée caldoche sert-il à rétablir la balance avec le centre culturel Tjibaou et le musée de la Nouvelle-Calédonie centré sur les premières communautés du Pacifique? Sera-t-il la continuité d'une historiographie ségréguée? En dehors de la relation colonisé-colonisateur, certains indigènes avaient intégré un corps supplétif chargé de traquer les évadés pour le compte de l'administration pénitentiaire. Il sera néanmoins difficile d'obtenir les témoignages des descendants de cette police indigène. L'anonymisation des indigènes engagés est totale au MBN et HPB. En Nouvelle-Calédonie, la bipolarisation de la vie politique actuelle rend taboue toute collaboration historique entre Kanak et colonisateurs, même si le nouveau PSC du MBN prévoit d'exposer des armes traditionnelles dans une section dédiée.

Mythe du pionnier

L'exposition temporaire de 1999 au HPB intitulée *convicts*, opte pour une introduction originale de l'histoire du bagne : une liste des lieux de transportation. L'on passe ainsi de Nouvelle-Calédonie avec plus de 29 500 hommes comme base de peuplement, à 56 enfants condamnés en Nouvelle-Zélande! Certes la transportation et les camps sont des expériences anciennes et répandues mais leur système et leur intention diffèrent, qu'il s'agit d'exterminer une 'race' dans les centres nazis, de construire une colonie ou simplement de sanctionner et éloigner les indésirables (Bogle 2008: 7). L'amalgame que ferait le visiteur entre les différentes expériences de transportation, mène bien sûr au point commun de la souffrance de ces âmes exilées. Mais l'exposition permanente du HPB préfère faire ressortir l'aspect pionnier du *convict* car c'est l'espoir d'une vie meilleure qui distingue le transporté des autres types de prisonniers (carte 1 *Hope in Hell*, salle *Lieux*). Cette image de pionnier est également prégnante dans le MBN.

Esclaves ou pionniers bâtisseurs?

Le travail forcé fait de ces hommes les bâtisseurs de ces nouvelles colonies. Or dans les discours muséaux, l'accent est mis sur 'travaux' et moins sur 'forcés' : en exploitant cette main d'œuvre parfois très qualifiée, la métropole réalise de sérieuses économies de temps et d'argent.

Les ouvrages urbanistiques sont monumentaux : tout est à faire dans ces colonies du bout du monde avec un approvisionnement irrégulier de la métropole en hommes et matériaux. Le visiteur de ces musées ne peut imaginer la difficulté des chantiers les plus laborieux tels que les remblais ou la construction de routes. Le visiteur peut lire que ces travaux sont effectués par les plus récalcitrants ou les condamnés sans compétences, mais il doit en déduire l'injustice du système qui privilégie l'utilité sur la bonne conduite! Ces privilèges ne concernent pas les premiers transportés qui durent fabriquer à partir de rien la colonie et leur propre prison.

Ce discours *convict*-bagnard-bâtitseur omet que l'indigène est astreint aux mêmes travaux (Reynolds 2000: 9). En Nouvelle-Calédonie, le régime de l'indigénat depuis 1887 impose des journées de corvée aux tribus, souvent pour la construction de routes. Dans la première version du MBN, en 1996, 'le fil conducteur était la présentation des réalisations et des occupations des hommes du bagne' (Province Sud 2012b: 4) avec huit espaces sur treize traitant des métiers des forçats. La nouvelle muséographie n'en présente qu'un explicite sur les dix à venir ajoutant dans son panel thématique, l'espace 6, *Art au bagne* une section mobilier. Ainsi, après avoir changé les bagnards en pionniers, c'est maintenant en artistes que la nouvelle muséographie de Nouville présente le forçat (ce qui lui confère non plus un savoir-faire appris mais un talent unique).

Outre les travaux publics, la main d'œuvre pénale est 'louée' à des privés, ce sont les fameux 'contrats de chair humaine' que l'administration pénitentiaire calédonienne passe avec les compagnies minières.⁷ Il serait de la mission d'un musée d'interpeller le visiteur sur cette pratique: 'Transportation, though chiefly dreaded as exile, undoubtedly is much more than exile; it is slavery as well; and the condition of the convict slave is frequently a miserable one' (Molesworth 1838: 21). Mais le sujet est délicat : raviver le passé sombre des entreprises toujours en activité, discréditer un secteur qui sert de rente à l'économie de ces deux pays inquiète. Le *Bench Book* au HPB consigne les plaintes des *convicts* sur leur employeur (tous secteurs confondus). Cette reproduction de l'archive sur écran interactif ne concerne que des femmes et l'on peut logiquement se demander si de telles protections existent pour les *convicts* hommes ou sont-ils à la merci de leur employeur? Le parallèle entre bagnard et esclave est également perceptible sur la thématique du transport au HPB. Un cartel précise les mauvais traitements opérés lors du 2^e convoi organisé par une compagnie privée. Le récit du voyage s'apparenterait aux transports négriers et même si l'esclavage en France est aboli en 1848 et dans certaines colonies britanniques en 1833, le *blackbirding* (pratique de mise en esclavage des populations du Pacifique Sud) pour le commerce du santal est pratiqué entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie. A Nouméa, le MBN, après la salle *Assises*, prévoit une reconstitution de bateau (espace 1.3 *en route pour la Nouvelle-Calédonie* qui était inexistant en 1996) mais on ne sait encore quel sera son discours. Fera-t-il l'impasse sur les conditions de transport: la promiscuité, l'hygiène, le temps long, les violences à bord? De par leur condamnation, les bagnards ne peuvent être considérés comme des esclaves, mais l'interprétation des discours muséaux peut permettre le doute chez le visiteur ignorant la portée des termes. Ce qualificatif a fait l'objet d'une loi mémorielle en France dite 'Taubira' qui reconnaît l'esclavage comme un 'crime contre l'humanité' (Loi n° 2001 – 434 du 21 mai 2001). Injustement, cette loi exclut la zone Pacifique. Si elle devait l'intégrer, la notion ne concernerait que les Kanak victimes du *blackbirding* et en aucun cas, les bagnards.

⁷ Les sous-sections 1.4.5c.3 dans la présentation des sites dont *Thio-les contrats de chair humaine*, et 5.4 *Les employeurs des forçats* devraient en toute logique reprendre ce sujet.

Quelle place pour la métropole?

Si les colons viennent de la métropole, le personnel de l'administration pénitentiaire en garde la marque qu'il ait fait souche ou pas dans la colonie. Les fonctionnaires métropolitains en Nouvelle-Calédonie sont affublés d'un surnom souvent à connotation péjorative : le *Zoreille*. Le maton en serait son plus lointain ancêtre. Les musées exposent leur objet de contention ou leur mobilier fabriqués par les bagnards. Les surveillants paraissent déshumanisés au HPB de Sydney: simple silhouette noire dans un couloir contrairement aux *convicts* de la dernière salle en silhouette blanche avec leur fiche matriculaire complète. Les surveillants présentés se révèlent sadiques mais nulle mention de leur problème d'alcool, de leur statut de 'geôlier méprisé autant par les administrateurs que par les détenus' (Toth 2003). Un ou deux noms maximum sont cités (Province Sud 2012a: 6) contrairement à la liste exhaustive des condamnés régulièrement affichée. Précisons qu'au HPB les bagnards s'auto-surveillent. Ainsi on pourrait retrouver les surveillants dans les listes de *convicts* mais ils ne sont pas spécifiés comme tels. Seul le *superintendant* est un fonctionnaire. Pour le nouveau MBN, une liste du personnel de l'administration pénitentiaire est prévue dans la section 2.1 mais elle reste soumise à l'approbation de familles descendantes. Y aurait-il (à nouveau) opprobre sur leur mémoire ou cela risquerait-il de cliver les descendants et de contrarier le 'destin commun'?

Si les petits fonctionnaires n'ont pas le beau rôle dans les musées, l'Etat-métropole y est aussi représenté par ces hauts dirigeants. Un trio est exposé dans les deux structures muséales. Le nouveau MBN cite, dans une sous-section, trois gouverneurs français sur 18. Deux d'entre eux mettent un terme à la colonisation pénale et bénéficient d'une présentation positive pour cela (Guillain 'crée le bagne,' Feillet 'arrête les transports,' Guyon 'liquide le bagne'). Ce choix renforce le discours qui condamne la politique d'exclusion de la métropole peut-être même au détriment de l'aspect positif de la transportation : le peuplement. Les Calédoniens portent toujours ce sentiment de souillure face à la colonisation pénale. Au HPB, ce ne sont pas les hommes qui ont implanté et fermé le bagne qui sont mis à l'honneur mais, encore une fois, les politiques d'intégration de ces hommes. On ne juge plus le bagne en tant que tel, mais bien ses effets. Le HPB valorise la gestion visionnaire du gouverneur Macquarie en 1819. Ce dernier rassemble les convicts qui étaient en semi-liberté dans la ville, dans le bâtiment, en leur offrant logement et nourriture contre le travail exclusif pour la colonie. Le taux de criminalité chute, l'intégration par l'emploi s'opère et la ville se développe autour du projet d'urbanisme du convict architecte Greenway, présenté comme le produit de la régénération possible. Le troisième personnage, Bigge le *commissioner*, fait renvoyer le gouverneur et prône une politique plus répressive.

La violence en héritage

Le HPB met en parallèle les récompenses et punitions au travers de la politique humaniste de Macquarie faisant primer 'la carotte sur le bâton.' Les punitions sont moins physiques que psychologiques (l'humiliation avec le port du costume ridicule exposé ou encore la cellule d'isolement). La Grande-Bretagne critique la tolérance de Macquarie et durcit le règlement après son départ en 1830. Au travers des procédés muséographiques, la violence est aseptisée puisqu'aucun témoignage n'apparaît. Elle est aussi sous-exposée si l'on compare avec les expôts du quotidien 'ordinaire' comme la vaisselle, les vêtements, et couchages qui accaparent des pièces entières du musée. La muséographie définit clairement le HPB comme musée de site, cela certainement aux dépends de la compréhension globale de l'histoire des *convicts*. Il faut aller au musée de la police et de la justice à Sydney (lui aussi géré par le *Sydney Living*

Museums) pour y découvrir la liste *crime and punishment*.⁸ Là, contrairement au HPB, le discours centré sur les violations de la loi et leur répression montre une société particulièrement brutale. Même impression en Nouvelle-Calédonie, sur l'exposition temporaire *Corps à corps avec l'histoire* au Musée de la ville de Nouméa qui détaille les souffrances des condamnés. Ses titres des cartels glaçant le sang (*corps broyé* au camp brun par exemple) et contrastent avec la simple exposition de manille et poussette dans le premier MBN. Le PSC du nouveau MBN assume davantage cet aspect du bagne. Il prévoit des objets, une reconstitution de la guillotine, un visuel d'exécution (Lacourge 1986:133) et des représentations des châtiments légaux dans l'espace 4 *Boulevard des châtiments*. Quoique cantonnée dans un espace, cette thématique trouve enfin une place, même si elle induit un statut de victime aux prisonniers.

Les violences entre bagnards restent peu évoquées dans les deux musées. Cela contrarierait-il leur image, les renvoyant à leur passé de voyous brutaux. On les suppose avec un cartel sur la séparation des jeunes garçons des adultes au HPB (Kerr 1984: 53) et dans l'espace 3, reconstitution de cases sur le *Boulevard du quotidien*, au futur MBN. Dans la case numéro 3, la phrase 'la nuit, on ferme les portes et on ne veut pas savoir ce qui se passe dans les cases dortoir' laisse au visiteur imaginer le pire. Il faut alors lire les textes de l'exposition *Corps à corps avec l'histoire* du musée de la Ville de Nouméa, pour en réaliser les plus sombres aspects.

La sodomie est le chancre rongeur des prisons et du bagne. Elle tue sans merci les condamnés, aussi bien au physique qu'au moral. Elle engendre ces monstrueuses jalousies qui amènent les rixes et les coups de couteau. C'est elle qui pousse l'actif au vol pour satisfaire les caprices du passif ; Non seulement elle transforme le criminel en bête furieuse, mais elle altère encore profondément sa santé. (Lacourge 1975: 66)

L'histoire du bagne est une accumulation de douleurs et de violences que les musées peinent à retranscrire.

Sortie du bagne, entrée dans les mémoires?

Les condamnés ont trois futurs : la mort, l'évasion ou la libération. Puisque le musée s'adresse principalement aux citoyens, la libération sera le parcours privilégié.

Le documentaire *Les forçats du Pacifique* estime à 7000 le nombre de bagnards décédés pendant leur peine sur les 21 600 transportés de droit commun en Nouvelle-Calédonie.⁹ La mort est parfois plus douce que la vie pour certains condamnés. Tandis qu'aucun chiffre n'est fourni au HPB sur les décès, le futur MBN réduirait cette thématique à une sous-section *Le bagne mouvoir* (7.2.2).

L'évasion est une option risquée pour les bagnards puisqu'ils encourent la peine maximale et les pires châtiments s'ils se font prendre (ce que le HPB précise). S'évader ne permet qu'une pseudo-liberté : l'océan Pacifique constitue leur réelle prison et leur nouvelle vie se résume à survivre dans un territoire hostile. Il est difficile de savoir le taux de réussite des évasions puisque aucune publicité n'est faite (ni de l'ex-bagnard, ni de l'administration pénitentiaire qui avouerait son incompétence). La seule évasion du bagne calédonien, connue et même célèbre via le tableau de Manet (1881), est celle du déporté communal Henri Rochefort en 1874. L'évasion fut possible grâce à l'argent et au soutien dont bénéficiait Henri Rochefort en France et ailleurs dans le monde. En Australie, Ned Kelly incarne aujourd'hui le héros évadé, alors

⁸ Salle n° 4, musée ouvert en 1991.

⁹ *Les forçats du Pacifique*, documentaire français de France Télévision, réalisé par Xavier-Marie Bonnot, 2012.

qu'en son temps, il était craint par toute la société. Il faut aller au musée de la police et de la justice de Sydney pour appréhender la terreur et l'état de non-droit que faisaient régner les *bushrangers*, avec une salle entièrement consacrée à ces bandits de grands chemins. Le terme *bushranger*, des *convicts* redevenus hors-la-loi, apparaît en 1805. 34 ont été pendus en 1822 sous l'autorité de Macquarie. Si Ned Kelly est devenu l'icône de la résistance face au système britannique, les évadés n'ont que peu de résonance dans l'histoire calédonienne: inconnus, morts ou partis du territoire, aucune descendance ne fait office de relais dans la mémoire locale.

La libération est la dernière option, le '*happy end*' romantique que le MBN prévoit dans ses nouvelles sections. Il s'agit de la seule option génératrice de descendants. La pérennité du peuplement d'origine pénale se joue hors des murs du bagne, dans la construction d'une vie familiale, souvent après la peine. En Nouvelle-Calédonie, le libéré est toujours un paria et a les plus grandes difficultés à s'en sortir : le manque de femme pour fonder une famille, leurs enfants mis en orphelinat, une liberté restreinte de circulation etc.¹⁰ Pour la minorité 'privilegiée' qui obtient une concession obtenue sur la spoliation des terres kanak, se pose le problème de cultiver une terre ingrate. Ce thème rejoint les destins difficiles des petits colons libres venus chercher fortune. La section 7.1 *La réhabilitation par la colonisation pénale* devrait énoncer les conditions de libération. 63 pourcent des transportés ont été libérés en Nouvelle-Calédonie mais la grande majorité a eu un avenir déplorable et certains demandent même à réintégrer le bagne pour s'assurer du gîte et couvert.

En Australie, la réhabilitation est graduelle: le *ticket of leave* autorise le bagnard à travailler pour quelqu'un mais il reste soumis à un contrôle régulier. Puis vient le pardon conditionnel; le sésame suprême reste le pardon absolu avec à la clé le certificat de liberté. Le mot 'pardon' renvoie évidemment à la notion chrétienne puisque religion et état étaient toujours liés en Australie. Les différents systèmes sont expliqués au travers du *livre de pardon* qui note scrupuleusement les nouveaux 'régénérés' du bagne. Ainsi en Australie, la réhabilitation passe par des étapes aussi graduées que les classes de *convicts*, sorte de deuxième parcours du combattant. La quasi-totalité des *convicts* ne quittera jamais le continent australien et le visiteur ne sait si c'est de leur volonté ou une impossibilité faute de certificat de liberté. Il manque également les proportions pour contextualiser le phénomène. Comment retourner dans la métropole qui vous juge coupable, revoir ses proches que l'on a laissés dans la misère? Si le HPB insiste sur la réhabilitation en Australie, elle n'a pas beaucoup d'échos dans l'ex-métropole ... Mais le musée présente surtout la colonie comme la terre de la nouvelle chance et non celle de la peine. En effet, les libérés ont une fortune égale voire supérieure aux colons libres issus de la 'terreur sociale' au Royaume-Uni.

En Nouvelle-Calédonie, la réussite est plus difficile et la réhabilitation plus récente (lié certainement au décalage historique de la période du bagne avec l'Australie). Les transportés algériens ont été parmi les derniers à apparaître sur la scène muséale, en 2012, avec l'exposition Caledoun. Leur situation révèle une ironie : ces colonisés sont expulsés de leur terre pour devenir de futurs colons calédoniens. La revanche de l'histoire s'effectue donc avec les générations actuelles: si réhabilitation il y a, elle sera mémorielle et muséalisée. De libérés, ils deviennent véritablement pionniers dans les discours muséaux. On leur prête les qualités des colons libres (qui les ont tant méprisés), même s'ils n'ont jamais été volontaires pour cette 'aventure'! Qu'ils participent après leur condamnation, à la ruée vers l'or en Australie, aux

10 Exil à vie pour les condamnations supérieures à 8 ans de bagne. Pour ceux qui ont le droit de rentrer en métropole, il leur faudra financer leur retour. Cette barrière économique sonne comme une nouvelle sentence.

travaux des champs en Nouvelle-Calédonie, ou développent un commerce, ils entrent dans le mythe national.

Le devoir de mémoire : Assumer sa 'peine'

L'Australie et la Nouvelle-Calédonie sont deux terres de violence, deux terres de non-dits. Les mots génocide pour l'Australie ou invasion pour la Nouvelle-Calédonie ont peine à faire surface. Dans ces deux territoires, on ne parle pas de guerre avec les autochtones mais bien de conflits, révoltes ou d'évènements, et on a longtemps tu l'histoire du bagne. Pourquoi ce réveil des mémoires du bagne alors que des générations ont revendiqué ce droit à l'oubli en Nouvelle-Calédonie?¹¹

Les revendications kanak indépendantistes s'intensifient dans les années 70 et la violence jalonne ce combat dans les années 80. Les accords de Matignon et Nouméa (1988–1998) concrétisent le processus de décolonisation, faire face à ses 'ombres' du passé souvent juxtaposées: celui des réserves kanak et de la politique indigène, celui du bagne et de la colonisation libre. Mais ce sont bien les revendications kanak qui ont permis l'affirmation de l'histoire pénitentiaire. Face à un peuple premier qui fonde sa légitimité sur sa primauté, les blancs ont dû prouver leur attachement au pays notamment par leur 'ancestralité.' Cette ancestralité donne lieu à une citoyenneté.¹² Après la révision constitutionnelle du 24 février 2007, l'article 77 restreint le corps électoral calédonien pour le référendum sur l'avenir du territoire prévu entre 2014 et 2018. Bien plus qu'un simple site historique, le MBN est en quelque sorte un premier musée des 'citoyens' calédoniens blancs et un outil politique fort. Dans les mémoires, c'est une concurrence de douleurs qui s'affrontent: la spoliation des terres et la perte de l'identité kanak *versus* l'exil forcé et la peine endurée pour apprivoiser cette terre. La politique patrimoniale a pris le relais en Nouvelle-Calédonie face à l'argument irréfutable des 3600 ans de présence kanak. La province Sud, sous gouvernance loyaliste et représentant une population majoritairement blanche, classe les bâtiments coloniaux du bagne depuis 1973 et marque ainsi le territoire de son empreinte architecturale.¹³ Ce patrimoine est avant tout destiné aux locaux.

L'Australie n'a pas la même histoire, ni les mêmes enjeux (pour exemple: la population aborigène est réduite à 2.5 pourcent de la population nationale en 2006), pourtant, les lieux muséalisés du bagne n'en fleurissent pas moins.¹⁴ Ainsi 11 sites du bagne, symbole de la colonisation pénale, de politiques répressives, aucunement joyau artistique ou traditionnel, sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010. Les sites de la transportation australienne relèvent surtout de l'histoire nationale (ce que ré-assène le HPB). Comme en Nouvelle-Calédonie, ce passé n'a pas toujours été assumé mais il est aujourd'hui une fierté revendiquée. En Australie, le HPB mentionne sur un cartel l'évolution des mentalités sur ce site devenu patrimoine: 'an eyesore & a disgrace' (1937), 'nothing worthy of remembrance' (1946), 'just a barn' (1968), 'Parthenon of Australia' (1980), 'icon of Australian identity' (1990). Ainsi depuis la première proposition de musée en 1935, les adjectifs sont négatifs jusqu'au fameux tournant des années 70. Les musées (et les politiques patrimoniales) témoignent de ces changements de mentalités.

11 Le MBN présente ce chemin mémoriel et historiographique dans section 7.3 *L'effacement du bagne* (et précise en 7.3.2 *Hier l'oubli, aujourd'hui devoir de mémoire*) et 7.4 *Les ouvriers des mémoires*.

12 Accord de Nouméa, Préambule, 1998, paragraphe 4 et article 188 de la Loi Organique.

13 Arrêté n°73-103 du 19/2/1973. Ce Classement en 1973 englobe aussi les pétroglyphes kanak.

14 <http://www.abs.gov.au/ausstats/absf@.nsf/mf/4705.0>

Conclusion

Le cas des bagnards est singulier: coupables d'un crime au 18^e et 19^e siècles, victimes d'un système selon les mémoires du 20^e. Des pulsions contraires influent sur la mémoire :

Il est certain que les coupables tout comme les victimes, n'oublient pas, mais tandis que les premiers espèrent qu'on les oublie – ce qui reviendrait à les acquitter – les seconds veulent au contraire que tout le monde sache, que l'on garde en mémoire la faute commise, sa violence et son injustice. Ils s'en font un devoir. L'usure temporelle n'est donc pas toute puissante, et ce n'est pas tant le temps que l'inaction humaine qui mène à l'oubli. (Sauvage 2005: 42)

Les musées de période historique sont majoritairement des musées de violences (guerre, génocide, colonisation, bagne). Le musée servirait alors d'exutoire à une histoire douloureuse, serait une thérapie sociétale qui passe parfois par le mensonge, l'omission, le déni, l'acceptation et aussi le pardon. Mais comment faire d'une histoire traumatisante un lieu attractif, un musée? Comment parler de cette violence à un jeune public? Comment censurer alors que la violence est médiatisée? Comment autour de ce patrimoine construire une nation et faire reconnaître ce patrimoine à l'échelon mondial? Autant de défis que les musées tentent de relever.

Ce que tout historien redoute dans l'effet de mémoire est ce schéma de reconstruction politisée. Les lois mémorielles, sensées apaiser l'histoire et donc le présent, prônent une justice hors du temps. Pour mieux assumer ce passé, le musée use des mêmes atours que les lois mémorielles, il 'victimise' (Fassin & Rechtman 2001: 38), 'anachronise' et paradoxalement 'exacerbe,' 'banalise' ou 'tait' certaines violences.

Pour mieux construire le 'vivre ensemble' (Sauvage 2005: 30) alors que chacun vient d'horizons, d'histoires, de temps différents, on met entre autre la violence, la douleur en commun qu'elle ait été forte, lente, longue, courte, proche ou lointaine, injuste ou pas, subie ou donnée. La colonisation et le bagne n'ont créé que des déracinés-reracinés involontaires. Peut-on dès lors parler de 'traumatisme culturel' (Eyerman 2001: 2) ou de 'traumatisme historique' (Fassin & Rechtman 2001: 30)? Les musées surfent principalement sur une mémoire communautaire et nationaliste, oubliant parfois que la petite histoire n'est rien sans la grande, que la mise en contexte est fondamentale. Présenté dans les musées, le bagne devient l'édification d'une société, la richesse d'un pays, la rédemption d'individus, l'histoire de la périphérie des empires coloniaux et non plus de leur métropole. Ainsi les musées liés au bagne ont la lourde tâche de présenter l'identité des blancs tant bagnards qu'administratifs sans omettre leur relation avec les autres communautés. Sinon les bagnards seraient condamnés cette fois-ci à une prison mémorielle.

En Nouvelle-Calédonie, la mémoire du bagne est une mémoire édifiée en opposition à la mémoire kanak mais aussi sur fond de construction du pays et notamment de la citoyenneté. Tout comme en Australie on cherche à préserver cette racine transportée. Ces musées font le pari que la mixité sociale confère à tous les Australiens ou Calédoniens un aïeul colon pénal.¹⁵ Dans la négative, ils conforteraient une division communautaire et seraient source de rejet. Au-delà de l'ascendance et du site, c'est bien l'histoire globale de son pays qu'il faut intégrer. Ne pas voir le bagnard comme une '*Appellation d'Origine Contrôlée* généalogique' mais voir en lui un élément majeur de sociétés faites jusqu'à ce jour, de flux migratoires et de mixité.

15 Un Australien sur dix aurait selon le HPB un ancêtre 'convict.' Le 'happy end' clôt le MBN sur 'le banquet à la cousinade.'

Bibliographie

- Bogle, M. 2008, *Convicts: Transportation and Australia*. Historic Houses Trust of New South Wales, Sydney.
- Bonnot, X.-M. 2012, *Les forçats du Pacifique* [Convicts of the Pacific], documentaire français de France Télévision.
- Eyerman, R. 2001, *Cultural Trauma, Slavery and the Formation of African American Identity*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Fassin, D. & Rechtman, R. 2001, *L'empire du traumatisme: enquête sur la condition de victim* [The Empire of Trauma: An Enquiry into the State of Victims]. Flammarion, Roubaix.
- Hamish, M.-S. & Anderson, C. 2013, 'Convict Labour and the Western Empires, 1415–1954,' in *The Routledge History of Western Empires*, (eds) R. Aldrich & K. McKenzie. Routledge, Abingdon, UK: 102–117. <https://doi.org/10.4324/9781315879499.ch7>
- Historic Houses Trust 2010, *Hyde Park Barracks, Sydney: Management Plan*, February. Online, available: <https://sydneylivingmuseums.com.au/sites/default/files/2010-Feb-HPBM-Management-Plan.pdf> [Accessed 30 November 2016].
- Kerr, J.S. 1984, *Design for Convicts*, Library of Australian History, Sydney.
- Lacourge, G. 1975, *Les nuits du bagne calédonien* [Nights in the New Caledonian Penal Colony]. Jean-Paul Jeunet, Nouméa, La Nouvelle-Calédonie.
- Lacourge, G. 1986, *Au temps du bagne* [Times of the Penal Colony]. Éditions Atlas, Paris.
- Louvier, P., Mary, J. & Rousseau, F. 2012, *Pratiquer la muséohistoire: la guerre et l'histoire au musée. Pour une visite critique* [Practicing Museum History: War and History at the Museum. A Critical Visit]. Athéna éditions, Outremont.
- Manning, C. 1988, 'The Beginning of Wisdom,' *Time Australia*, January 25.
- Merle, I. 1995, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie 1853–1920* [Colonial Experiences: New Caledonia 1853–1920]. Belin, Paris.
- Molesworth, W. 1838, *Report from the Select Committee of the House of Commons on Transportation*. Henri Hooper, Londres.
- Peterson, J. 2006, *Hyde Park Barracks Museum Guide Book*. Historic Houses Trust, Sydney.
- 'La politique des mémoires en France' [The Politics of Memory in France] 2006, *Controverses*, no. 2, Juin.
- 'Professor Charles Forsdick Launches a Research Project on "Dark Tourism."' 2006, Languages at Liverpool: Modern Languages and Cultures' Blog, August 12. Online, available: <https://soclas.wordpress.com/2016/08/12/professor-charles-forsdick-launches-a-research-project-on-dark-tourism/> [Accessed 30 November 2016].
- Province Sud 2012a, *Descriptif du parcours muséographique pour la boulangerie de Nouville* [Description of the Museographic Record for the Bakery of Nouville]. Archives direction de la culture, Nouméa, La Nouvelle-Calédonie.
- Province Sud 2012b, *Projet scientifique et culturel du Musée du Bagne (PSC)* [The Scientific and Cultural Project of the Bagne Museum]. Archives direction de la culture, Nouméa, La Nouvelle-Calédonie.
- Reynolds, H. 2000, *Black Pioneers*. Allen & Unwin, Sydney.

- Sauvage, A. 2005, *Idée de réconciliation et héritage colonial en Australie 1991–2001* [The Idea of Reconciliation and Colonial Heritage in Australia 1991–2001]. ANRT diffusion thèse à la carte, Lille.
- Shineberg, D. 1967, *They Came for Sandalwood: A Study of the Sandalwood Trade in the South-West Pacific, 1830–1865*. Melbourne University Press, Melbourne.
- Terrier, C. 1994, *Etre Caldoche aujourd'hui* [Being Caldoche Today]. Edition Ile de Lumière, Nouméa.
- Toth, S. 2003, 'The Lords of Discipline: The Penal Colony Guards of New Caledonia and Guyana,' *Crime, Histoire & Société*, vol. 7, no. 2: 41–60. <https://doi.org/10.4000/chs.544>
- Welch, M. 2015, *Escape to Prison: Penal Tourism and the Pull of Punishment*. University of California Press, Berkeley.